



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le **10 AVR. 2026**

ID : 057-245700695-20260409-C20260409_09_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente, se sont réunis, dûment convoqués, par M. Michel PAQUET, Président sortant, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, pour procéder à l'installation du nouveau Conseil communautaire selon l'ordre du jour joint à la convocation.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

GONAND Eric, JUNGLING Jean-Pierre, GAILLOT Philippe, BIRCK Sylvie, LAUTERFING Cyril, SCHMITT Michel, THEVENET Flavie, FADI Hassan, SORIA Katia, MANSUY Jean-Luc, LICHT Yves, HERGAT Michel, GOMES Sandra, PECQUEUR Eric, PFLUMIO Stéphane, MICHEL Thierry, DUTTA GUPTA Marie-Marthe, REDINGE Alain, ROSA Jonathan, DEL PIZZO André, BALCERZAK Roland, CONTRERAS Céline, HEIL Régis, GALLINA Nadine, PATAT Hervé, DEROUT Aurélie, ZIELINSKI Christophe, DE DIJCKER Magali, GANTIER Paul, VEIDIG Patricia, OLIGER Yannick, GARAVAGLIA Karine, MESLARD Frédéric, BAUR Denis, BASTIEN Laure, ZIROVNIK Rachel, GHAMO Joseph, SCHMITTER Evelyne, KORMANN Olivier, MAZZOLINI Christelle, IMMER Joël, DA COSTA Brigitte, STEINMETZ Benoit, VACCARO Jean-Marc, DZIEZUK Nicolas, DUCHAMBON Virginie, MORIN Nicolas, BADIALI Betty.

Absents avec procuration : Hervé GROULT à Joseph GHAMO
Elisabeth SIMONCELLI à Jean Marc VACCARO

Absents excusés : ./.

Date de la convocation : 2 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 48
Nombre de votants : 50

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



9. Objet : Syndicat Mixte pour le Transport et le Traitement des Déchets Ménagers de Lorraine Nord - SYDELON - élection des délégués communautaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5711-1,

Vu la délibération n° 9 du Conseil Communautaire en date du 16 février 2010 demandant la création du Syndicat Mixte pour le Transport et le Traitement des Déchets Ménagers de Lorraine Nord, et décidant d'y adhérer et d'en approuver les statuts,

Vu les statuts du SYDELON applicables au 1^{er} janvier 2026,

Il est rappelé que le SYDELON a pour compétence la mise en place et la gestion des centres de transfert, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés issus des collectivités adhérentes tels qu'ils sont décrits par le plan départemental d'élimination approuvé par l'autorité compétente. Le syndicat mixte assure le traitement de ce gisement de déchets ménagers et assimilés par des filières adaptées telles que : la valorisation par production, le tri, l'enfouissement et autres process industriels.

Les statuts du SYDELON fixent une représentation au comité syndical d'un délégué titulaire et un délégué suppléant augmenté d'un délégué par tranche entière ou entamée de 10 000 habitants,

Suite au renouvellement du Conseil communautaire,

Il est nécessaire de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de la CCCE au Syndicat au scrutin secret,

Il est précisé que le Conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant cet exposé,

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à une élection des représentants à main levée.

Appel à candidature(s),

Sont candidats :

Délégués titulaires :

1. Hassan FADI
2. Jean-Pierre JUNGLING
3. Patricia VEIDIG

Délégués suppléants :

1. Hervé PATAT
2. Jean-Luc MANSUY
3. Michel SCHMITT

Ont été élus à l'unanimité des voix :

Délégués titulaires :

1. Hassan FADI
2. Jean-Pierre JUNGLING
3. Patricia VEIDIG

Délégués suppléants :

1. Hervé PATAT
2. Jean-Luc MANSUY
3. Michel SCHMITT

Vote : Pour : 50
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 9 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260409-C20260409_09_SI-DE